

Lettre informations n°10

Madame, Monsieur,

Je viens vous préciser les modalités de réouverture de l'établissement.

Nous avons pris le temps nécessaire car les directives sont extrêmement exigeantes et nombreuses.

Comme vous le savez, toutes ces recommandations nous sont imposées pour limiter la contagion du virus. La vigilance reste de mise...

Je vous demande donc de prendre connaissance en détail des documents joints :

- Protocole de l'établissement
- Guide – protocole sanitaire-Ministère de l'Education Nationale.

Ces documents vous paraîtront peut-être un peu longs, mais il me semblait nécessaire de vous préciser tous ces détails pour que vous puissiez bien comprendre la situation (qui est délicate).

Etant donné le caractère exceptionnel de cette nouvelle organisation, chacun d'entre nous (école et famille) aura à s'impliquer avec attention, sérénité, confiance, bienveillance et respect afin de permettre aux enfants de vivre au mieux cette période.

Pour cette réouverture progressive, l'organisation sera établie pour la période du 12 mai au 29 mai et sera susceptible d'évoluer en fonction des annonces gouvernementales.

Le cadre d'un établissement scolaire et le comportement de nos jeunes de cet âge sont à prendre en considération dans votre appréciation du risque de contamination.

Les grands principes de fonctionnement retenus pour notre école sont **les mêmes que pour les autres écoles de Montaigu-Vendée** (écoles privées et publiques), particulièrement le rythme de présence des enfants.

Une enquête est à compléter pour mercredi midi dernier délai. Chaque enseignant vous la fera parvenir dans la soirée. Attention, nous vous demandons de compléter 1 enquête par enfant ! Cette enquête n'est valable que jusqu'au vendredi 29 mai (fin de la 1ère période).



Année 2019/2020

Ecole Privée Saint Joseph Boufféré



Pour les personnes qui font partie du personnel impliqué dans la gestion de la crise sanitaire (personnel soignant par exemple), nous vous demandons de compléter l'enquête et de nous recontacter pour nous préciser vos besoins.

La commune prend les dispositions pour assurer les services de car, de périscolaire, et de restauration.

Il est à noter que le service de périscolaire sera assuré dans chaque école. Toutes les informations précises concernant ces services vous seront communiquées dans la semaine.

Pour conclure, sachez que toute l'équipe reste à votre écoute. Peut-être aurez-vous des remarques, des questions, alors n'hésitez pas à nous les soumettre.

Bien cordialement

C.DURAND